

Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293197>

N° d'annonce :

606114

HUMAN CHOICE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 €

Siège social : 14 rue Général Delestraint 75016 PARIS

890 351 695 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions en date du 6 mai 2022, l'associé unique et Président, a décidé de transférer le siège social de la Société du 14 rue Général Delestraint – 75016 PARIS au **391 rue du Clos du Puits – 78830 BULLION** et ce, à compter de cette date.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 890 351 695 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGUKT9Jn

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGUKT9Jn>

